



FAIRE DU STATIONNEMENT UN LEVIER DE SA POLITIQUE DE MOBILITE

Karen MOUNIER – Ville de La Rochelle



Sommaire

- **La Rochelle: un laboratoire à ciel ouvert**
- **Une politique de mobilité vertueuse**
- **Stationnement et secteur centre apaisé**
 - Le stationnement réglementé,
 - Le cœur de ville piéton
 - Le développement du vélo

La Rochelle, un laboratoire à ciel ouvert



Service Stationnement

La Rochelle, une ville en mouvement

DATES CLES

BERCEAU DE LA MOBILITE DURABLE

Depuis les années 70,
La Rochelle a choisi de
faire des déplacements
un terrain
d'innovations et
d'expérimentations

Reconnue comme un véritable
« laboratoire d'idées » en matière de
mobilités alternatives.

Fruit de nombreuses collaborations et
partenariats avec des entreprises ou
institutions publiques nationales ou
européenne.

1976

Naissance des
vélos jaunes

1995

1ères voitures
électriques en libre-
service

1997

1ère journée sans
voiture

2011 et 2015

Expérimentation de
véhicules sans
conducteur en
milieu urbain

2018

Test du bus de mer
propulsé à
l'hydrogène



Notre territoire

12 655 entreprises

66 200 salariés

1 000 ha de parcs d'activités

327 km²

14 000 Étudiants


170 000 Habitants
 28 communes

Densité de population

- Plus de 100
- de 50 à 100
- de 25 à 50
- de 10 à 25
- Moins de 10

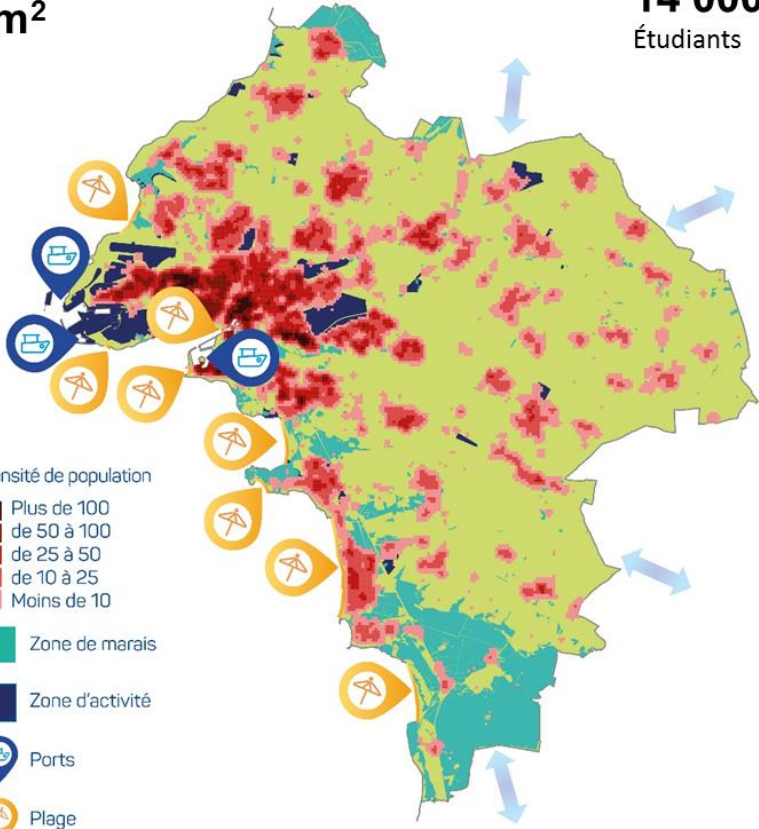
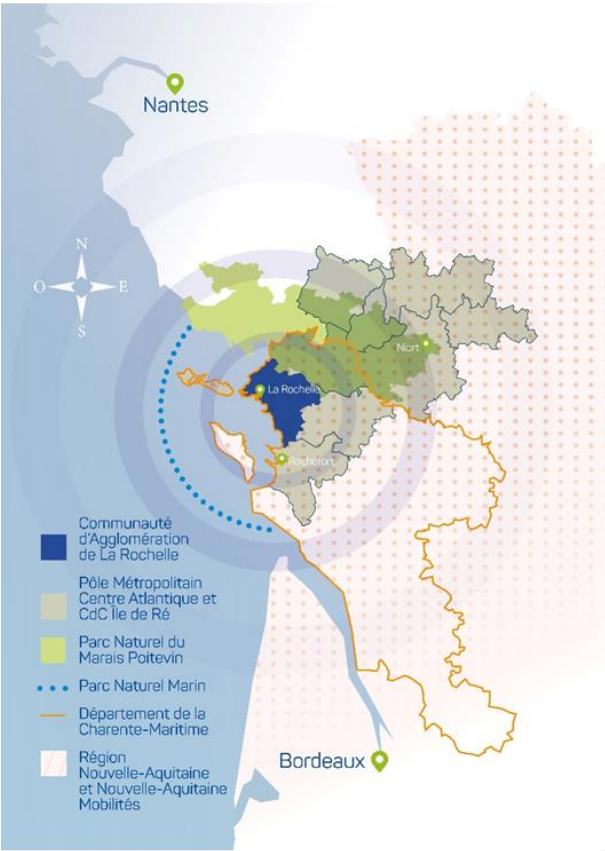
Zone de marais

Zone d'activité

 Ports

 Plage

5 km



Service Stationnement


La Rochelle, ville centre


Quelques chiffres:


- La Rochelle (80 000 habitants),
- 80% des rues sont passées en zone 30
- Retenue sur le projet Territoire zero Carbone à horizon 2040
- Objectif: ne pas supprimer la voiture en ville mais la remettre à sa juste place, accompagner le changement en offrant aux usagers l'opportunité d'expérimenter une vie sans voiture



Frise de la mobilité

 **5 %**
de déplacements en bus


 **7 %**
de déplacements à vélo

 **50 %**
de déplacements en voiture individuelle


1 % de déplacements en deux roues-motorisées
27 % marche à pied

PLUS DE 45 ANS D'INNOVATION


1973
1^{er} SECTEUR PIÉTONNIER en centre-ville




1976
NAISSANCE DES LÉGENDAIRES VÉLOS JAUNES qui influenceraient le nom du réseau Yélo




1985
LA RÉVOLUTION AUTOPLUS Nom de l'ancien réseau de transport public comprenant des voitures et des scooters électriques




1995
1^{ères} VOITURES ÉLECTRIQUES en libre-service




2011
TESTS DE VÉHICULES SANS CONDUCTEURS dans le cadre du projet européen CityMobil




2010
LA CARTE YÉLO : le dispositif de réseaux bus, vélo, bateau, autopartage, parc-relais, train disponible avec une seule carte




2001
SERVICE DE LIVRAISONS EN VÉHICULES ÉLECTRIQUES en centre-ville



1998
BATEAU À PROPULSION ÉLECTRO-SOLAIRE pour le transport de passagers




1997
9 SEPTEMBRE, 1^{ère} JOURNÉE SANS VOITURE EN FRANCE La Rochelle est la 1^{ère} ville française à expérimenter la ville sans voiture




Visualiser le 37 du 9/09/1997 ina.fr

2015
CITYMOBIL 2 Une première en milieu urbain ouvert, qui a permis de faire évoluer la réglementation : 5 mois d'expérimentation avec 6 navettes autonomes intégrées dans l'intermodalité Yélo




Vidéo de démonstration CityMobil 2, Source POCUS


2015
LE VIEUX-PORT DEVIENT PIÉTON REMPLACEMENT PROGRESSIF DES BUS DIESEL par une motorisation propre




2017
Les trajets TER sur l'agglomération passent au tarif Yélo



2018
EXPÉRIMENTATION DU BUS DE MER propulsé à l'hydrogène



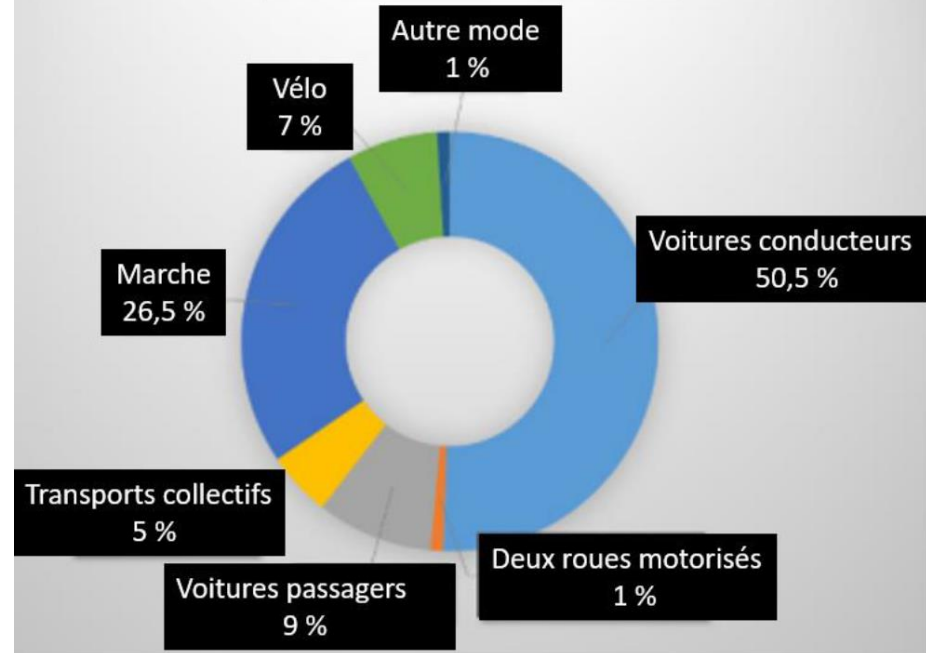
2018
CRÉATION D'UNE LIGNE DE BUS 100 % ÉLECTRIQUE en secteur périurbain



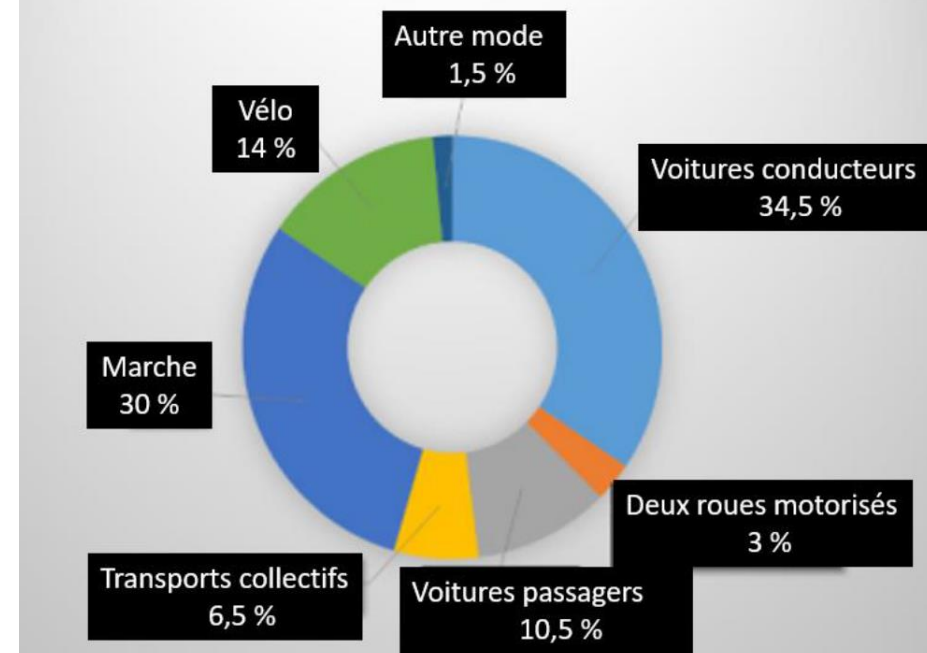
Reportage sur la mise en service de la ligne, France 3, 19/12/2017

Partir d'un constat: les déplacements dans l'agglomération et objectifs PLUI

Parts modales en 2021



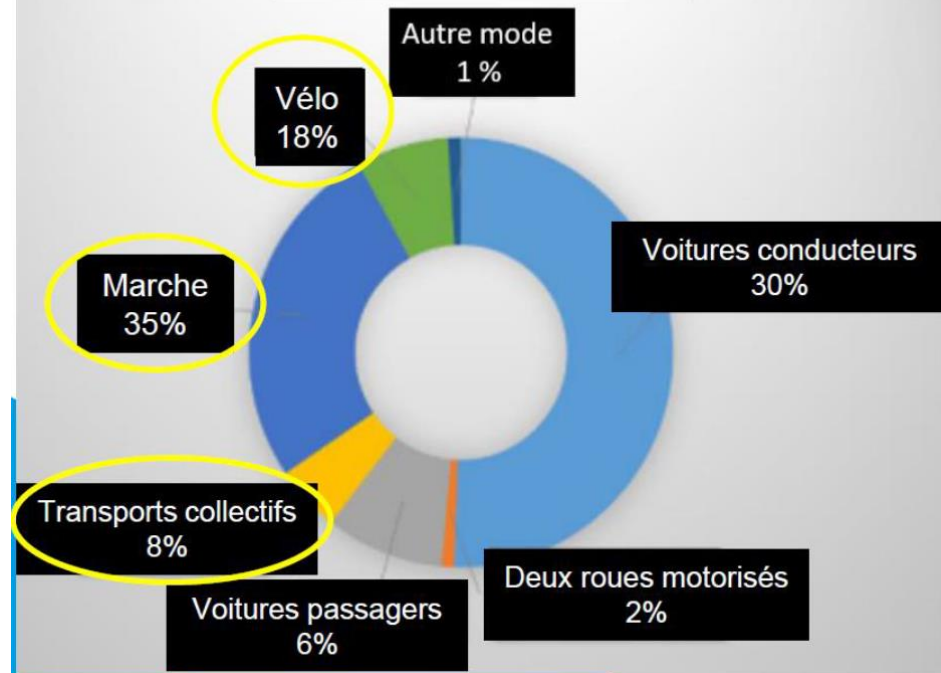
Parts modales en 2030



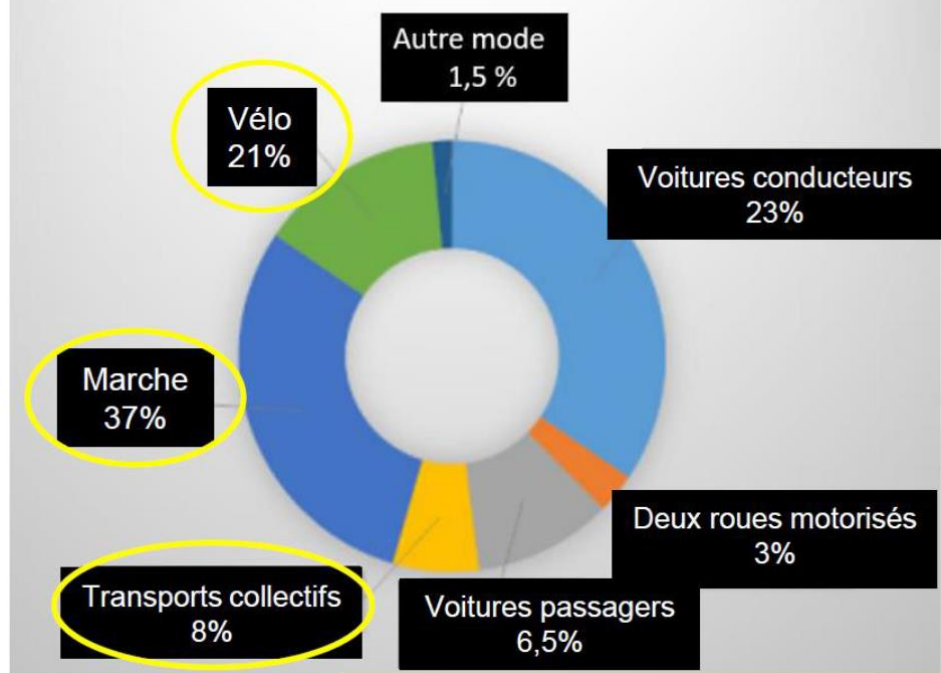
Service Stationnement

Partir d'un constat: les déplacements dans la ville centre et objectifs PLUI

Parts modales en 2021



Parts modales en 2030



Service Stationnement

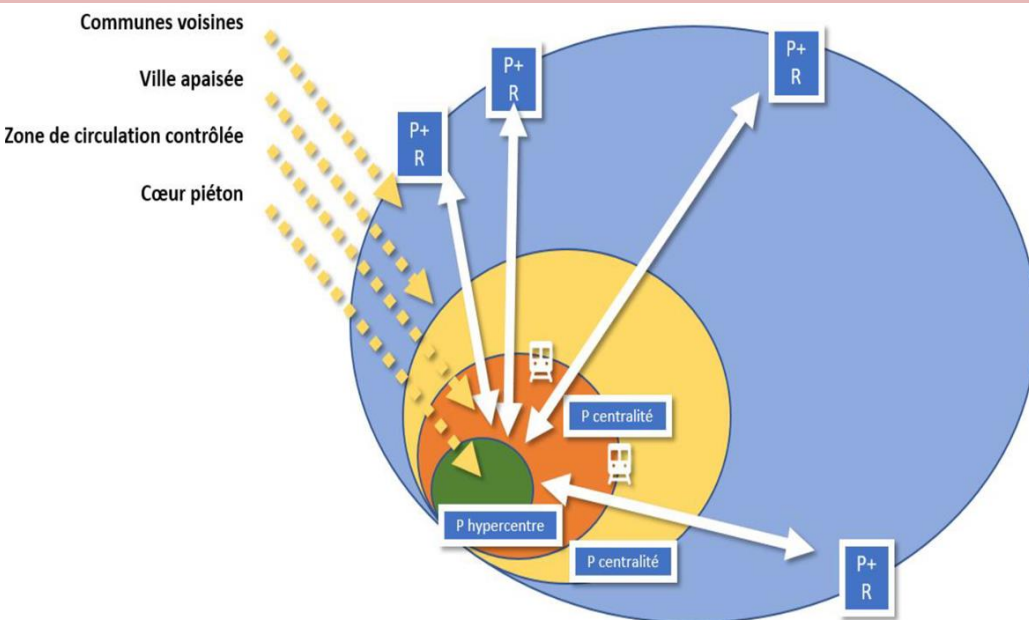
Une politique de mobilité vertueuse



Service Stationnement

Les ambitions de la Ville

- ❖ Apaiser la ville
- ❖ Renforcer son attractivité
- ❖ Atteindre les objectifs LRTZ
- ❖ Être en cohérence avec la démarche Cit'ergie



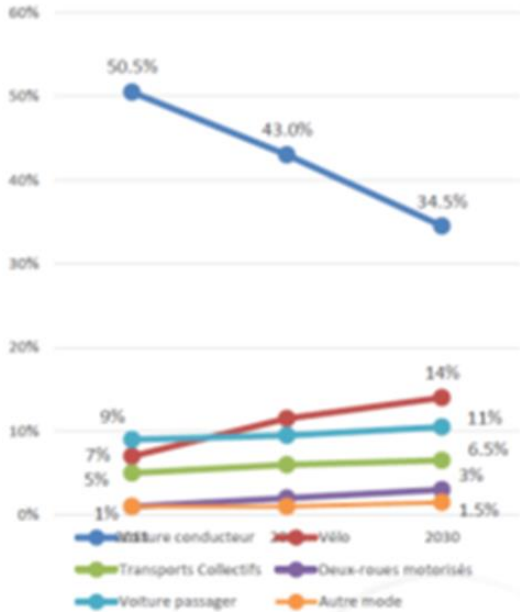
Pour répondre aux urgences écologiques, les ambitions suivantes ont été affichées:

- Continuer l'amélioration de l'offre de transports publics
- Accélérer la réalisation de pistes cyclables dédiées pour encourager l'usage du vélo
- Sécuriser les piétons dans leurs usages
- Permettre à ceux qui en ont la nécessité de se stationner en ville facilement grâce à du stationnement et un jalonnement dynamique permettant de réduire les embouteillages

Les objectifs

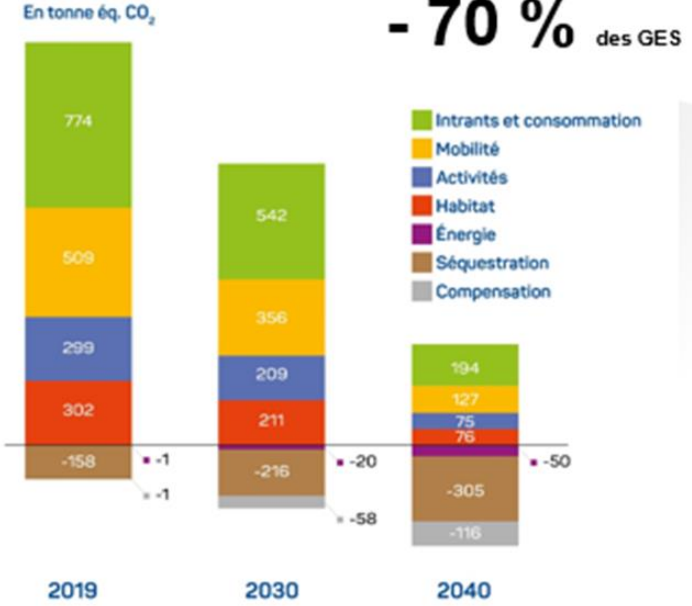


Objectifs d'évolution des pratiques de déplacements



Objectif en 2030 :
- 40 % des GES

Objectif en 2040 :
- 70 % des GES



Trajectoire vers la neutralité carbone

La Rochelle Territoire Zéro Carbone (LRTZC)

OBJECTIF TERRITOIRE ZÉRO CARBONE



- 70 %

de GES En 2040

Plus de **130**
partenaires engagés

Réduire de moitié d'ici 2030 son empreinte carbone et atteindre une neutralité carbone en 2040

Un projet co-construit avec les partenaires du territoire : le Grand Port Maritime, l'Université, La Ville de La Rochelle et Atlantech.

Pour y parvenir, ce programme prévoit :

- La réduction des déplacements
- La généralisation des motorisations propres
- L'augmentation de l'usage des modes alternatifs

Pour les déplacements de personnes et de marchandises

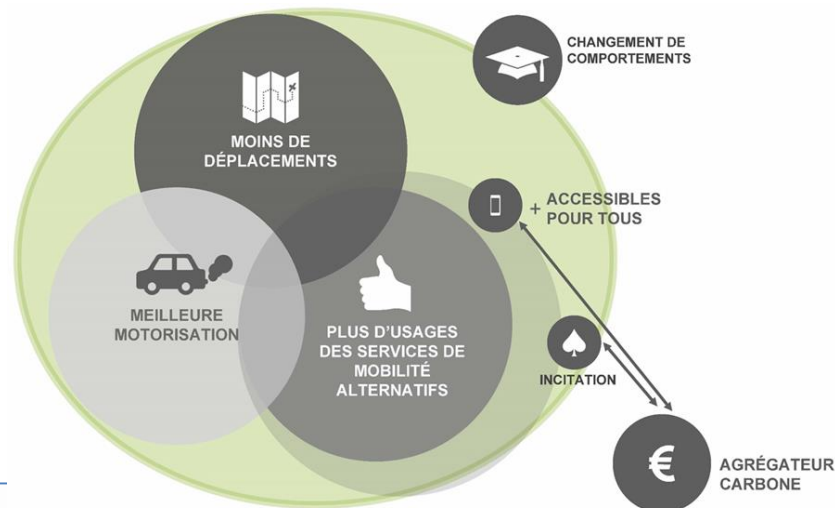
En s'appuyant sur l'implication citoyenne par un accompagnement au changement

Poids de la mobilité dans les émissions de Gaz à Effet de Serre :

27 %

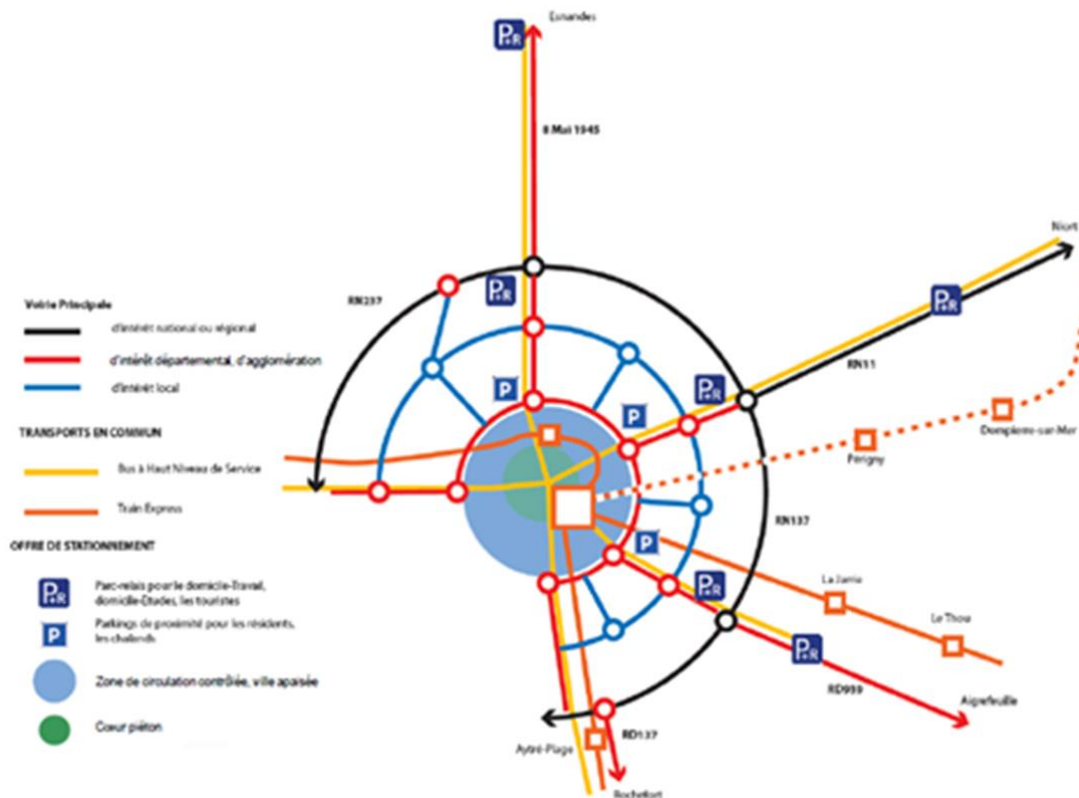
2019

19000 000 TONNES.EQ.CO2



Service Stationnement

Les principes de l'offre pour les habitants de l'agglomération



Des lignes BHNS à conforter sur l'ensemble du parcours : vitesse commerciale = temps de parcours

Une gare qui s'ouvre sur les marais de Tasdon permettant de revoir le fonctionnement et ses accès



De nouvelles gares gages d'un report modal pour les plus longues distances notamment

Yélo, le réseau de transports

BUS

18 lignes
4 BHNS
Transport à la demande



BATEAUX ELECTRO-SOLAIRES

4 bateaux
2 lignes



ISIGO

Service pour personnes à mobilité réduite



TRAIN

Liaisons périurbaines
6 gares / haltes



COVOITURAGE

9 aires de stationnement



P+R

P+R

5 Parcs-Relais



AUTOPARTAGE

28 véhicules - 13 stations
et bientôt :
45 véhicules - 20 stations



SERVICES VÉLOS

600 vélos dont 300 vélos en libre-service
et bientôt :
plus de 1000 vélos dont 300 vélos électriques



YÉLO LA NUIT

Disponible sur l'ensemble de l'agglomération sur réservation



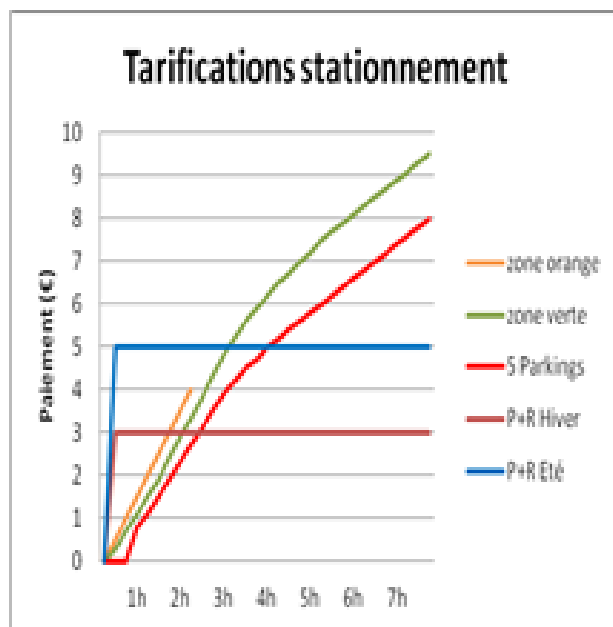
yélo

Stationnement et secteur centre apaisé

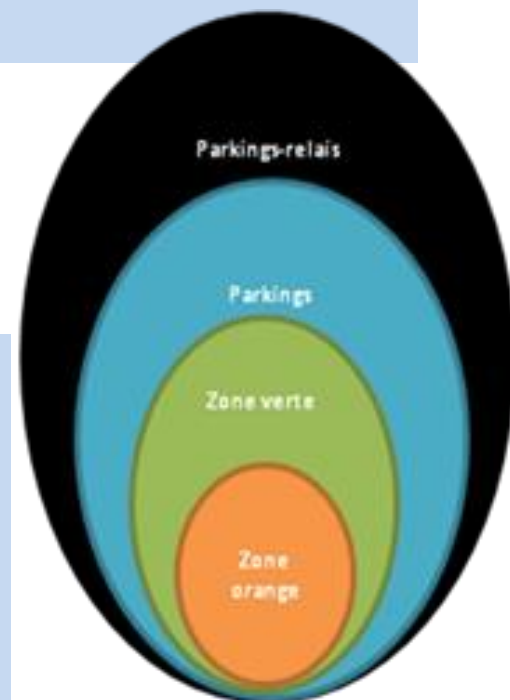


Politique actuelle depuis 2016

| Tarifs horaires | Zone orange | Zone verte | Parkings | P+R |
|-----------------|-------------|------------|----------|-----|
| 1h00 | 2 € | 1.50 € | 1.10 € | |
| 2h00 | 4 € | 3.30 € | 2.70 € | |
| 4h00 | | 6.50 € | 5.20 € | |
| 7h30 | | 9.50 € | 8 € | 3 € |



La logique du stationnement se fait par cercles concentriques allant du plus cher dans l'hyper-centre jusqu'au moins onéreux à mesure que l'on s'éloigne du cœur de ville.



En 2016, il a été décidé et appliqué :

- la baisse des tarifs parkings,
- la baisse des tarifs résident en voirie,
- une augmentation tarifaire en voirie cohérente en comparaison d'autres communes, permettant ainsi un turn-over régulier pour favoriser l'économie des commerces de centre-ville.

2016: Les grands principes votés

Le 1^{er} octobre 2016:

- Adapter les tarifs pratiqués sur voirie en fonction de l'évolution des tarifs revus dans les parkings publics (**voirie plus chère que les parkings**),

Proposer des tarifs sur voirie permettant :

- D'offrir la possibilité du stationnement des visiteurs de très courte durée sur la voirie (prix dissuadant les voitures ventouse),
- D'inciter les visiteurs de moyenne à longue durée, en particulier les touristes à l'usage des parkings en ouvrage et enclos, et ainsi diminuer le trafic généré dans l'hypercentre par les usagers recherchant une place,
- De pousser les pendulaires et les touristes à utiliser les P+R,
- De permettre aux résidents de stationner près de leur domicile en voirie ,
- De proposer des formules d'abonnements qui soient cohérentes et lisibles

Voirie (dans les rues): les chiffres

| 2021 | | | | |
|-----------------|-----------------|------------|------------|------------------|
| PLACES PAYANTES | PLACES PAYANTES | HANDICAPES | LIVRAISONS | PLACES RESERVEES |
| 580 | 1583 | 119 | 96 | 379 |
| 2163 | | 594 | | |
| 2757 | | | | |



| | |
|---------------|--------------|
| Arceaux vélos | 4 800 places |
| Abris-vélos | 220 places |
| Livraison | 96 places |
| PMR | 117 places |
| Motos | 240 places |

2014: Mise en place du E-PV

La Ville de La Rochelle a fait le choix de conserver en régie son stationnement réglementé, c'est-à-dire que ce sont des agents Ville (Agents de Surveillance de la Voix Publique) qui contrôlent et verbalisent à pied ou à vélo les véhicules en infraction et non une société privée. Ils sont 14.
Le stationnement est payant en voirie du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30



Rappel: La Ville de La Rochelle est passée au E-PV le 04 juillet 2014

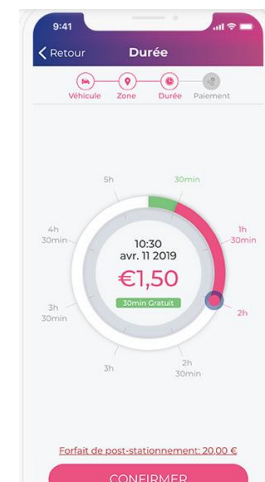
2015: Paiement dématérialisé

| Moyens de paiement | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--------------------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Numéraire | 84% | 74,1% | 53,6% | 37,4% | 29,1% | 32,7% | 20,5% |
| CB | 15% | 16,5% | 36,2% | 47,4% | 51,8% | 43,0% | 52,8% |
| Appli | 1% | 8,2% | 9,1% | 15,2% | 19,1% | 24,3% | 26,7% |

Rappel: La Ville de La Rochelle est passée au paiement par application avec PayByPhone le 26 octobre 2015, puis aux multi-opérateurs avec Flowbird en 2019.

Le taux de paiement spontané a augmenté, et donc les verbalisations ont baissé (-11.2%)

En 2022, seul Flowbird a répondu aux fonctionnalités demandées, donc seule application possible sur La Rochelle.



2018: une réforme qui a changé le stationnement

- 1^{er} janvier 2018: application de la loi MAPTAM (dépénalisation)
D'un PV (pénal) national à 17€, on passe à une redevance d'occupation du domaine public (FPS) pour laquelle les collectivités ont le choix du montant.

Conséquences à La Rochelle:

- FPS fixé à 30€
- Mise aux normes réglementaires des horodateurs (saisie de plaque)
- Choix de garder en régie
- Choix d'un tarif minoré du FPS à 17€ sous 72h00
- Gestion des Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO)
- Acquisition logiciel et matériel
- Recrutement de personnels (Guichet FPS et RAPO)

Pas de monnaie pour régler votre stationnement ?

Facilitez-vous la ville :
profitez d'un paiement simple et sécurisé,
les nouveaux horodateurs acceptent la carte bancaire !



REPLACEZ LE TICKET D'HORODATEUR PAR LA SAISIE DE VOTRE N° D'IMMATRICULATION DIRECTEMENT SUR L'APPAREIL !

Parkings-relais (P+R)

LES PARCS-RELAIS

POUR STATIONNER MALIN

- 4 P+R et bientôt 5
- Gratuits pour les abonnés Yélo
- A partir de 3 € pour la journée pour l'ensemble des occupants de la voiture
- Accès aux bus

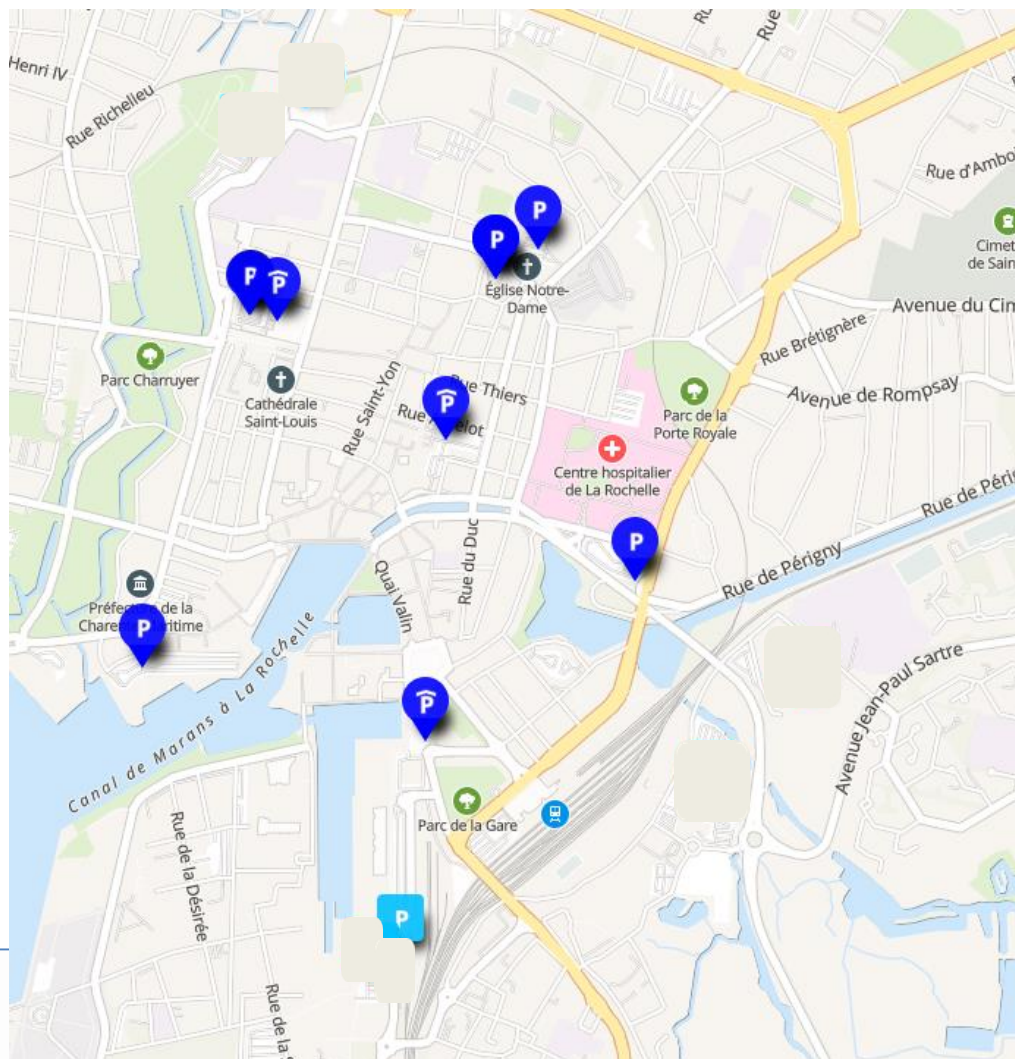


| | |
|---------------|-----------------------------|
| Jean Moulin | 460 places |
| Greffières | 300 places |
| Vieljeux | 60 places |
| Beaulieu | 130 places |
| St Rogatien | 20 places |
| Côtes Mailles | 150 à 500 places |
| Total | 1 120 à 1 470 places |



Parkings de proximité

| 2020: 2 467 places | |
|-------------------------|-----|
| Verdun | 570 |
| Surface Verdun | 93 |
| Vieux Port Sud | 615 |
| Vieux Port Ouest | 410 |
| Maubec | 241 |
| Encan | 420 |
| Cacaud | 78 |
| Arsenal (uniquement we) | 40 |



Différents types de parking

Les souterrains: Verdun (570 places), Vieux Port Sud (615 places) payant 24h/24 et 7j/7 et Arsenal (40 places, uniquement les week-end)

Les enclos: Encan (420 places), Maubec (241 places), Vieux Port Ouest (ex St Jean d'Acre, 410 places) payant 8h/20h, 7j/7

Les mini-parcs: Surface de Verdun (93 places) et Cacaud (78 places)

-Les agents de parking sont **présents 24h/24 et 7j/7**

-30 minutes gratuites du 1^{er} juillet au 30 septembre

-**1h00 gratuite** du 1^{er} octobre au 30 juin, soit les parkings sont **deux fois moins chers** que la voirie

-**1€ la nuit** (19h/6h) à Verdun et Vieux Port Sud les vendredi, Samedi, dimanche et jours fériés

-**Tarif semaine à 60€** pour Verdun ou Vieux Port Sud:

Prise du forfait aux caisses des 2 parkings



Une technologie innovante

- Une application **La Rochelle au bout des doigts** permet de connaître en temps réel le nombre de places disponibles dans chaque parkings
- LAPI (lecture de plaque) en entrée/sortie
- Paiement NFC, CB, rendu monnaie
- Un site internet dédié de prise d'abonnement à distance: septembre 2023



Un centre-ville plus apaisé en redonnant l'espace aux piétons et mobilités douces

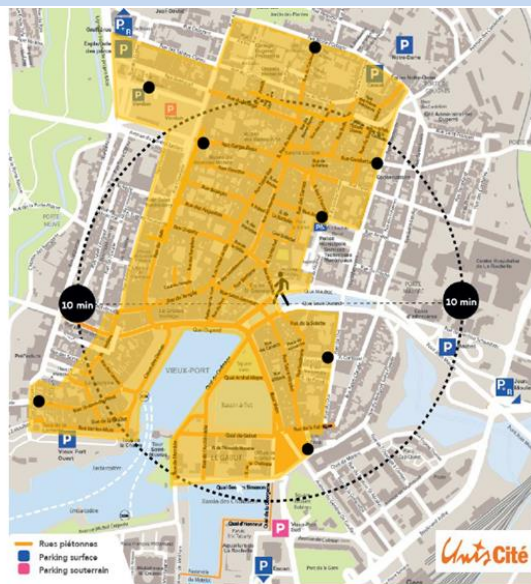
L'expérimentation de la zone piétonne

Un périmètre :

- pour répondre à l'attractivité et privilégier le confort des modes actifs
- pour sécuriser les abords des établissements scolaires

À terme délimité par :

- à l'ouest la place de VERDUN,
- au nord la rue Alcide d'ORBIGNY,
- à l'est la rue VILLENEUVE, la rue du DUC, au sud Le GABUT.



Expérimentation de la zone piétonne depuis 3 ans les mercredi et samedi en été (juillet-août) et en décembre pour les fêtes avec bus gratuit 1^{er} samedi de chaque mois.



Une réflexion est en cours pour :

- étendre la zone apaisée du centre-ville
- créer de nouveaux parkings afin de stopper la voiture en amont du centre-ville
- avoir une cohérence de stationnement avec les P+R

Une ville apaisée à 30 km/h pour sécuriser les déplacements

Dès 2014, les quartiers sont passés à 30 pour moins de bruit et moins de danger

Pour que l'usager le plus rapide s'adapte au plus lent, au plus fragile, l'ensemble du réseau viaire est classé à 30 km/h excepté les voies structurantes qui restent à 50 km/h



Exemple d'espaces publics retravaillés apaisés

Rue St Louis: suppression du stationnement sous les arbres



Rue Villeneuve
suppression du
stationnement sur
un côté

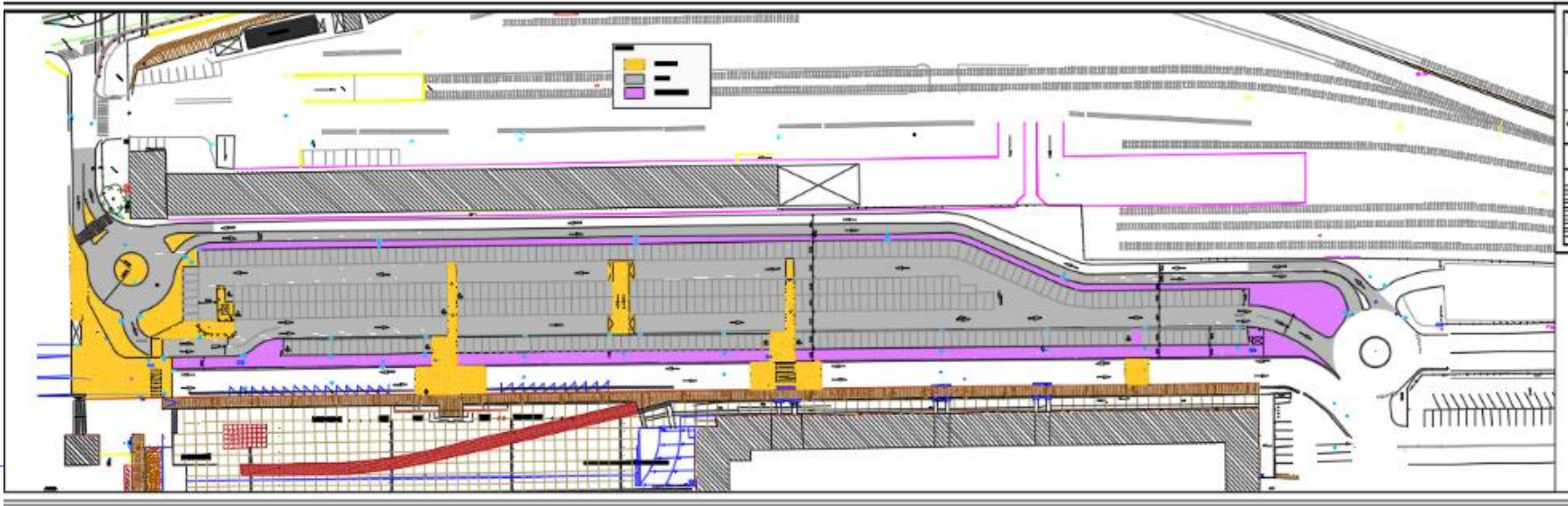


80 places
supprimées en 2017

Exemple d'espaces publics multimodaux retravaillés apaisés



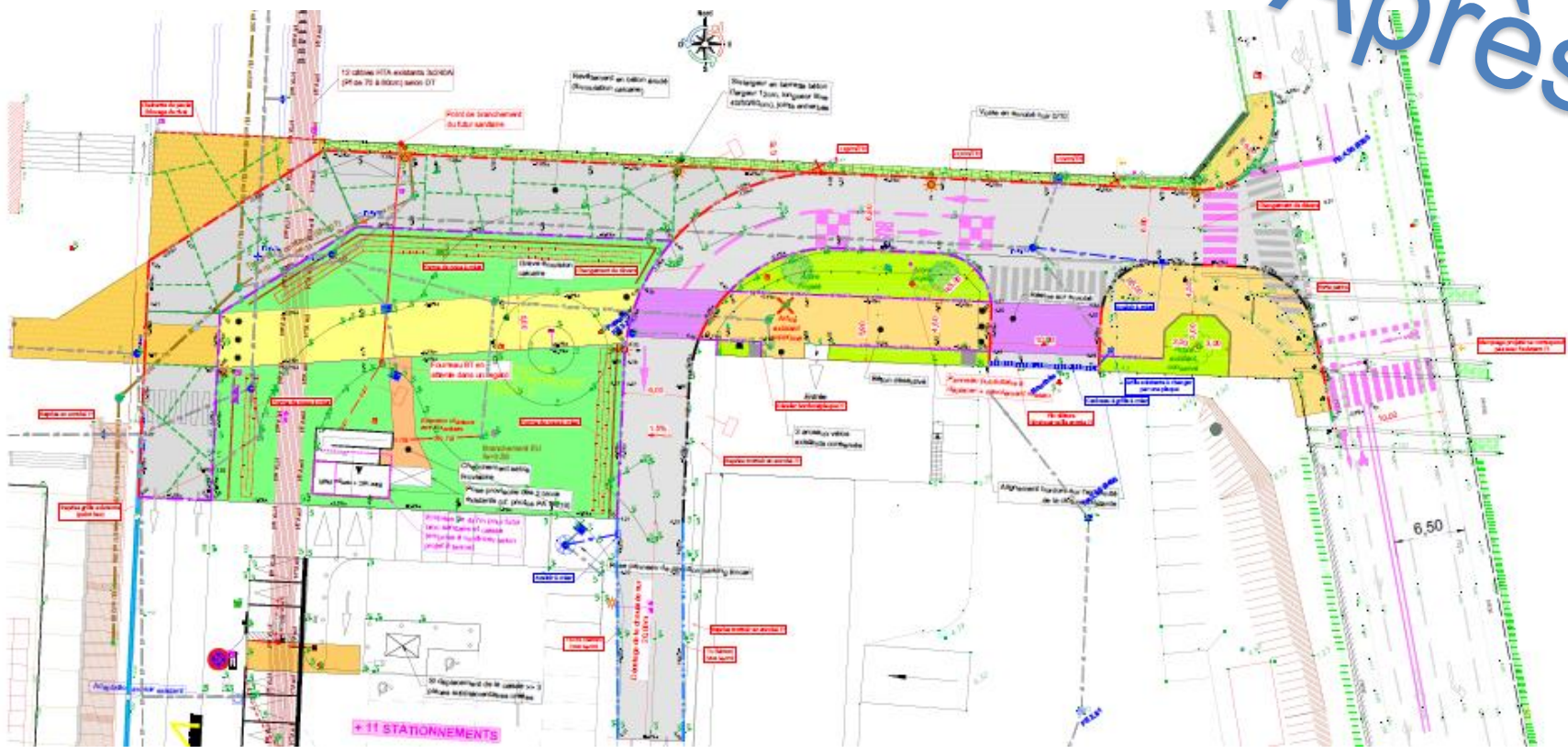
Avant



Service Stationnement

Exemple d'espaces publics multimodaux retravaillés apaisés

Après



Service Stationnement

Le vélo, un art de vivre



LE VÉLO : UN ART DE VIVRE

UN USAGE DU VÉLO SUPÉRIEUR À LA MOYENNE



7 % **14 %**
des déplacements à vélo en 2011 en 2030

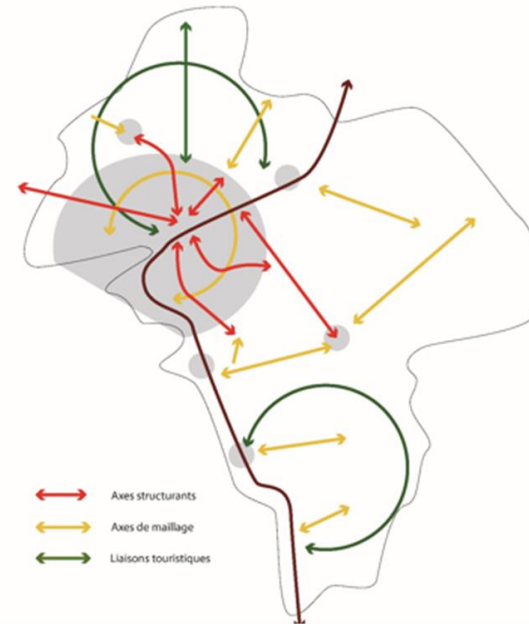
des déplacements à vélo en 2011

2 à 3% pour les agglomérations de même taille en France



UN SCHÉMA DIRECTEUR VÉLO 2017-2030

- aménagement de nouvelles liaisons cyclables sécurisées
- accompagnement financier et technique des communes membres de l'Agglomération pour la réalisation
- un investissement fort de 35 M €



230 km
d'aménagements cyclables

165 km
de voies supplémentaires d'ici 2030

↔ Axes structurants
↔ Axes de maillage
↔ Liaisons touristiques

Service Stationnement

Zoom vélos

- 130 km de pistes cyclables sur La Rochelle et 120 supplémentaires à venir
- 5 800 places sur arceaux vélo, sans compter les temporaires déployés
- 200 places sécurisées dans les vélo-parcs
- Emplacements vélo-cargo identifiés et réservés
- Création de trois nouveaux avec emplacements vélos-cargo et bornes recharge pour VAE, en surface des parkings souterrains et proche marché pour complémentarité de l'offre
- Le Covid a accru le développement des pistes et l'usage du vélo pour les déplacements a explosé

➡ Conséquence: souhait fort de la nouvelle équipe municipale d'avoir un cadrage de l'usage et une verbalisation renforcée

Une gouvernance complémentaire: Ville et Agglo

Des vélos-parcs installés proches des pôles multimodaux: gare Porte Dauphine, gare Centrale, gare d'Aytré, gare d'Angoulins, P+R Greffière, parkings Verdun, Vieux Port Sud et Les Salines



AGGLO DE LA
ROCHELLE -
AYTRÉ (17)



AGGLO DE LA
ROCHELLE -
ANGOULINS SUR
MER (17)

Merci de votre attention

Karen Mounier
Directrice du Stationnement

Service Stationnement